

Les Cahiers des Dix



Brève histoire du Parc Sohmer

E.-Z. Massicotte, LL.B., D. ès L., M.S.R.C.

Number 11, 1946

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1080168ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1080168ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Massicotte, E.-Z. (1946). Brève histoire du Parc Sohmer. *Les Cahiers des Dix*, (11), 97–117. <https://doi.org/10.7202/1080168ar>

Brève histoire du Parc Sohmer

Par E.-Z. MASSICOTTE, LL.B., D. ès L., M.S.R.C.

I — PROPOS LIMINAIRES

Lorsqu'on nous demanda de faire l'historique du Parc Sohmer la tâche nous sembla d'abord relativement facile. Nous avions des notes et des souvenirs que nous pouvions compléter par des recherches et peut-être par ce que se rappelleraient nos compagnons en la galère de la vie. Mais nous n'avions pas tenu compte du fait que «la vue et la santé s'affaiblissant tous les jours », il nous deviendrait impossible de compulser les journaux quotidiens, les hebdomadaires, les revues mensuelles, etc., de 1889 à 1920. Il a donc fallu nous limiter à utiliser ce que nous avons amassé au cours des ans écoulés. Conséquemment, dans les pages suivantes, on ne trouvera que des fragments d'histoire, que des souvenirs fugaces qui aideront peut-être à faire une étude plus substantielle.

II — AVANT LE PARC SOHMER

Jusqu'à la démolition des fortifications qui encerclaient le vieux Montréal, la ville finissait, à l'est, au monticule assez élevé sur lequel se trouvait un semblant de citadelle.

Ceux qui voulaient quitter la ville de ce côté-là devaient suivre la rue Saint-Paul jusqu'à la «porte Saint-Martin, ou porte du chemin de Québec», d'où le nom de faubourg de Québec, que conserva cette localité pendant longtemps.

Hors de la dite porte on était en pleine campagne et sur un co-teau qui commandait une vue superbe sur le fleuve et la rive sud.

Autant que nous le pouvons assurer, l'emplacement dont nous

voulons spécialement parler faisait partie d'une terre qui fut concédée le 26 mai 1672 par les seigneurs à l'ancien soldat-boulangier André Charly dit Saint-Ange, et pour laquelle on n'exigea du concessionnaire qu'un liard (le $\frac{1}{4}$ d'un sou) par arpent. «en considération de ses bons et agréables services».

Cette concession qui mesurait soixante arpents fut traversée, un jour, par le chemin très fréquenté qui communiquait avec les paroisses à l'est de l'île. Bientôt l'immeuble fut morcelé et il serait difficile de faire la nomenclature de tous ses propriétaires successifs.

Le colon d'élite, le sieur Charly dit Saint-Ange, devint un bourgeois considéré et ses descendants, heureux en affaires, firent alliance avec des familles nobles. Déjà, à cette époque, il se disait: «qu'importe la roture quand il y a dorure».

Partie de la terre Charly porta au dix-huitième siècle le nom joli de *Verger Saint-Ange*.

On ne s'explique pas pourquoi, vers 1770, le coin le plus intéressant de cette terre appartenait à un Francis Wade, marchand de Philadelphie. Il avait là maison et dépendance.

En 1777, l'Américain fait revendre l'immeuble par son procureur, John Burke, le premier notaire anglais de Montréal⁽¹⁾ à l'honorable Edouard Southouse «Juge de Sa Majesté» qui, n'ayant pu obtenir toutes les faveurs qu'il convoitait, retourna en Angleterre en 1789.

Après être passé à un autre Anglais, l'immeuble fut acquis, le 18 octobre 1796, par l'honorable juge P.-L. Panet⁽²⁾.

En 1810, le juge Reid achetait l'immeuble, alors qu'en 1824, John Molson acquérait l'emplacement voisin. Ainsi, en cette localité, vers 1830, on notait que les demeures Molson et Reid entourées de jardins comptaient parmi les plus luxueuses de Montréal.

La propriété Reid passa à son gendre Hugh Taylor, qui la loua

(1) *B.R.H.*, 1922, p. 237.

(2) Ce fut en cette maison que Mlle Amélie Panet connut William Berczy qui devint son époux et alla vivre et mourir dans le manoir des Panet à Sainte-Mélanie, comté de Joliette. (*B.R.H.*, 1942)

à l'honorable Rodolphe Laflamme, avocat de grand renom qui avait été ministre de la Justice du Canada. Chez lui se réunissait tout un clan choisi. M. Laflamme quitta l'endroit vers 1888.

Longtemps enveloppé dans une calme atmosphère de vie tranquille, ce coin de terre allait devenir l'un des plus animés de la métropole.

III — LE JARDIN VIGER ET LA CREATION DU PARC SOHMER

A l'âge de dix-sept ans, l'aventureux Ernest Lavigne partait avec le groupe des zouaves canadiens allant à Rome. La guerre terminée, pour compléter ses études musicales, Lavigne parcourut la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre. En passe d'être excellent musicien, il obtenait de lucratifs engagements partout. Revenu au pays, il organisa divers corps de musique dans la région de Québec. En 1882, il quitta la capitale pour venir, avec Joseph Lajoie, fonder un magasin d'instruments de musique à Montréal.

Vers cette époque, il prit la direction de la fameuse fanfare de la Cité qui concourut dans les grandes villes américaines et remporta plusieurs premiers prix.

En 1885, Ernest Lavigne commençait au jardin Viger de populaires concerts gratuits. L'extraordinaire succès qu'il obtenait donna à Ernest l'idée de trouver un endroit à Montréal où, pendant la saison estivale, des concerts quotidiens, de jour et de soir, pourraient être offerts au public.

Né à Montréal en 1851, Ernest Lavigne avait grandi durant la vogue du Jardin Zoologique Guilbault qui attirait tous ceux qui voulaient se distraire⁽³⁾. «Ce jardin participait à la fois du parc, du musée et du cirque». Guilbault quitta ce monde en 1885, l'année où Ernest Lavigne commença au Jardin Viger ses concerts populaires.

L'idée de ressusciter le jardin Guilbault fut étudiée sur tous ses

(3) *Les Cahiers des Dix*, No. 2, p. 142.

aspects et après tergiversations on résolut de risquer la location de l'immeuble historique, angle des rues Notre-Dame et Panet. En cet emplacement assez vaste, partie était complantée d'arbres et d'arbustes qui entouraient une maison de pierre de style colonial. Le choix était judicieux, d'accès facile à la population, le parc était sis en un quartier tranquille. Au sud de l'emplacement une terrasse donnait vue sur le fleuve, sillonné en ce temps par de nombreux paquebots, vapeurs et goélettes; les élévateurs n'avaient pas encore fait leur apparition.

L'ouverture du «parc musical» eut lieu au mois de mai 1889. Pourquoi ce lieu d'amusement reçut-il le nom de Sohmer? Il est vrai qu'à cette époque Lavigne et Lajoie étaient marchands d'instruments de musique et surtout des pianos Sohmer.

On a affirmé, mais cela demande confirmation, que les fabricants des instruments Sohmer souscrivirent aux promoteurs une somme appréciable à titre de publicité.

IV — UNE SENSATION

Au premier temps du Parc, la principale attraction devait être l'orchestre. Il était installé sur une estrade à plusieurs rangées superposées, en sorte que les musiciens faisaient face au public. Au bas le chef de musique exerçait la direction.

Les spectateurs prenaient place autour de petites tables, sous les arbustes. Dans les intermèdes, le public se rendait au zoo ou sur la terrasse, dans l'ancienne demeure des Panet dont partie était occupée par un bar.

Le Parc Sohmer n'était fondé que depuis quatre mois quand on apprit, en septembre 1889, qu'un acrobate français, unique en son genre, ferait des plongeurs périlleux du haut d'une tour carrée de 150 pieds construite en bois, érigée entre la rue Notre-Dame et le fleuve.

L'acrobate plongeur, originaire du pays de nos ancêtres, se nommait Jean-Baptiste Peynaud. Il avait accompli son étonnante proues-

se, en Europe, aux Etats-Unis, puis à Ottawa. Partout il avait émerveillé les foules. Fortement trempé, sympathique d'allure et de figure, sang froid à toute épreuve, il personnifiait l'athlète idéal.

En collant de soie rose et en maillot, tout comme un trapéziste, il montait lentement l'échelle qui l'élevait au sommet de la tour. Après un court moment de repos, sans hésitation, il s'élançait dans le vide, tête première. Au cours de la chute, il parvenait à se ramasser pour choir horizontalement sur un petit matelas fixé sur un filet tendu à quelques pieds du sol. Les spectateurs l'adulaient.

Ce numéro sensationnel, copieusement annoncé, attirait la foule. Une mésaventure contribua à augmenter le succès.

Voici ce qu'en disait *La Patrie* du 16 septembre 1889:

«A quatre heures (hier après-midi) . . . Peynaud salue et le voilà dans l'espace. Aux deux tiers de la chute, l'athlète se redresse, bat l'air des deux mains fait un demi-tour sur lui-même et tombe sur le filet . . . Hélas! Clameur générale! . . .

« Le filet s'est brisé et le sauteur est étendu sur le sol sans mouvement. Il est mort, crient de tous côtés les assistants . . . Soudain on aperçoit Peynaud à la fenêtre du restaurant» . . . Il avait voulu se montrer afin d'apaiser l'inquiétude des spectateurs . . .

«Quelques détails sont nécessaires pour expliquer cet incident qui aurait pu être un accident.

« Au pied de la tour, du côté du fleuve, était tendu, solidement attaché à des poteaux, un filet mesurant 40 pieds sur 20. Sur ce filet était un matelas de 12 pieds sur 7 . . . Hier, la brise devait être assez forte à une hauteur de 150 pieds. Or, une déviation par la force du vent, de quelques pouces au sommet de la tour constituait une distance de deux ou trois pieds en bas. De sorte que Peynaud est tombé sur le rebord du matelas, puis a passé à travers le filet.

« Peynaud ne perdit pas connaissance. Quelques minutes plus tard il a exprimé les regrets que lui causait ce dérangement. Ensuite, il donna aux journalistes des explications sur son genre d'exercice. Peynaud avait déjà passé au travers du filet à Ottawa, mais cela ne le

décourage pas . . . On décida qu'à l'avenir, pour ses représentations à Montréal, on mettrait un matelas de la grandeur du filet ou du moins un double filet ».

Peynaud avait «foi en son étoile» et il croyait qu'il échapperait à la Camarde, à l'instar du célèbre funambule Blondin qui, sur une corde, passait au-dessus des chutes et des abîmes tout en faisant des prodiges d'équilibre.⁽⁴⁾ Mais Peynaud n'eut pas autant de chance et l'on dit qu'il fit un plongeon final et fatal à Cuba, vers 1900. Fut-il inhumé au lieu de son trépas? Il ne nous a pas encore été possible de vérifier le fait.

Depuis, Montréal a vu des acrobates plonger d'une hauteur de 50 à 60 pieds dans des citernes, aussi, un maître grimpeur, gravir des murs de hauts édifices en ne s'aidant que des pieds et des mains, mais le plongeon téméraire de Peynaud reste sans exemple et n'a pas été imité.

V — LE JARDIN ZOOLOGIQUE

A l'hiver de 1891, comme les affaires avaient été prospères et qu'on pouvait escompter l'avenir, le temps sembla venu de modifier les bases de la Société qui administrait le Parc. Et l'on décida de se constituer en compagnie sous le nom «Le Jardin Zoologique de Montréal» avec un capital de \$200,000 divisé en 2000 actions de \$100.

En vertu de la «Loi corporative des compagnies à fonds social», des lettres patentes étaient obtenues le 1er février 1892.

Les promoteurs furent Ernest Lavigne, *négociant*, (président), Louis-Joseph Lajoie, *négociant* (secrétaire-trésorier), Joseph Melançon, notaire, (vice-président), l'honorable Arthur Turcotte, protonotaire du district de Montréal, Raymond Préfontaine, avocat, lequel fut échevin et maire de Montréal, aussi député puis ministre au fédéral. Atchie Lavallée, entrepreneur, et Damase Larose, gérant.

(4) *B.R.H.*, 1915, p. 274, "Les prouesses de Blondin surnommé l'empereur de l'air."

Les lettres patentes publiées dans *la Gazette officielle de Québec*, année 1892, définissent quelles seront les activités de la corporation naissante et à leur lecture on aperçoit que MM. Lavigne et Lajoie se faisaient octroyer une grande liberté. Résumons le but poursuivi.

A) Exposer les choses et les êtres trouvés dans le règne végétal et animal . . .

B) Exposer des valeurs marchandises, machineries, inventions de toute nature . . .

C) Exposer des peintures et des sculptures . . .

D) Exploiter des carrousels électriques, manèges de chevaux de bois et autres appareils pour instruire et amuser.

E) Donner des séances musicales, des représentations théâtrales, athlétiques et scientifiques.

F) Commercer sur les comestibles, rafraîchissements, (tabacs, etc).

G) Posséder et louer les terrains et bâtisses nécessaires.

H) Exiger des droits ou prix d'entrée, décerner et payer aux exposants, acteurs et compétiteurs des prix, médailles, etc.

Avec un tel champ d'action, la nouvelle compagnie pouvait-elle ne pas réussir?

VI — UN AUDACIEUX PROJET

Depuis son ouverture en 1889, la vogue du Parc Sohmer avait été telle que MM. Lavigne et Lajoie, appuyés par leurs bailleurs de fonds, décidèrent en 1893-94 de faire construire un bâtiment, nommé pavillon, qui pourrait loger une nombreuse assistance. Son toit cintré reposait sur des poutres de fer très élevées. Les côtés étaient ouverts, mais pouvaient être clos au besoin. Au fond du bâtiment était une scène spacieuse, immédiatement au-dessous, un plateau où se logeait l'orchestre, enfin à l'arrière de l'édifice, existait un balcon.

Cette amélioration avait un but: utiliser le Parc en hiver au

lieu de le fermer une partie de l'année, c'est-à-dire durant les saisons pluvieuses ou froides.

Pour ce, MM. Lavigne et Lajoie projetèrent d'avoir à l'instar de la Nouvelle-Orléans, «une troupe régulière et permanente qui ferait apprécier les opéras comiques et les opéras bouffes».

On voulait ainsi remplacer les troupes qui nous visitaient de temps à autre, par une troupe homogène, composée d'artistes de premier ordre, tous recrutés en Europe et qui tiendrait l'affiche pendant quatre mois par année.

Résumons ce que nous en disait la circulaire qui fut adressée au public.

« Le spectacle serait varié en ce sens que l'on donnerait chaque soir une pièce différente de celle jouée la veille . . . Par exemple, un soir, le grand opéra *Salambo*, le lendemain, l'opéra comique: *La fille du régiment*, le surlendemain, l'opéra bouffe: *La Mascotte*, et ainsi de suite en alternant les pièces et les genres».

«Les prix arrêtés seraient modiques: \$1.00, 0.75, 0.50 et 0.25 cents. Une telle entreprise comporterait des frais considérables, évalués à plus de \$100,000 . . . Pour assurer le succès on voulait adopter la méthode suivie à la Nouvelle-Orléans: Celle des souscriptions anticipées en vertu desquelles on s'engageait d'avance à retenir pour \$25.00 de billets au moins. Ces billets seraient utilisables au gré des souscripteurs, pendant toute la saison et payables moitié à l'arrivée de la troupe, moitié deux mois après».

Suivait la liste de 47 grands opéras et opéras comiques, ainsi que les principales opérettes d'Audran, Offenbach, Lecoq, Planquette, etc.

Le projet était magnifique et d'une audace qui surprit. Avoir assez d'artistes pour être en état de «donner une pièce différente chaque soir», avoir assez de figurants, d'accessoires, etc, etc . . . pour assurer les mises en scènes appropriées cela paraissait bien extraordinaire, tellement même que des connaisseurs jugeaient la réalisation du projet fort douteuse.

Néanmoins, on l'aurait essayé si le public avait suffisamment

souscrit. Les amateurs manquèrent d'enthousiasme. Ils restèrent impassibles.

Sans doute, l'excellent monsieur Lavigne ainsi que son conseiller Louis Vérande, éprouvèrent un vif chagrin de cet échec. Si l'on avait réussi, Montréal serait devenu un centre artistique qui aurait attiré tous ceux qui goûtent la musique, le chant, la comédie. Le rêve du maestro Lavigne passa à une société qui obtint quelque succès.

Vers le même temps les cafés chantants et les vaudevilles abondaient à Montréal et ces petits théâtres introduisirent des numéros de boxe et de lutte. Finalement, au vingtième siècle, commencèrent régulièrement, au Parc Sohmer, les séances de lutte durant les mois de froidure.

VII — LA MUSIQUE ET LES MUSICIENS

Il existe encore des citadins qui ont fréquenté le Parc Sohmer et nous en avons interrogé quelques-uns, voir si leurs souvenirs concordaient avec les nôtres.

Ainsi qu'il arrive toujours, autant de gens, autant d'avis. Les uns y allaient pour la musique seulement, d'autres pour la musique et les variétés, d'autres pour se distraire, rencontrer des amis et déguster une excellente bière.

Il y a accord sur un point: le prestige de Lavigne, l'excellence des exécutants et le fait que dans les séances ordinaires, maître Lavigne, esprit souple et charmeur, composait ses programmes de façon à satisfaire tous les goûts. Un bon nombre se délectaient à l'audition des marches de Sousa, *El Capitan*, *Manhattan Beach*, *Washington Post*, ainsi qu'aux valse de l'Alsacien Walteufel: *Estudiantina*, *Mon rêve*, *Pluie d'Or* et à celles de Strauss.

Mais les connaisseurs, les mélomanes se rendaient les mercredis ou jeudis soirs écouter les programmes de gala . . .

Au sujet des musiciens, le regretté Frédéric Pelletier écrivait, dans *Le Devoir* de 1928, l'appréciation suivante:

«La première année, la Bande de la Cité fit les frais de la musique. L'année suivante, ce fut un orchestre symphonique complet, recruté en Belgique, qui s'installa sur le plateau; les violonistes Achille Lejeune, J.-J. Goulet, le basson Gérôme, le trompette et contre-bassiste Adolphe Dubois, le violoncelliste Jean-Baptiste Dubois, le clarinettiste Van Pouck, l'altiste Closset, son frère le pianiste, d'autres dont les noms m'échappent. Quand l'orchestre fut remplacé par la musique militaire, plusieurs musiciens s'en retournèrent en Belgique, d'autres prirent le chemin des Etats-Unis, quelques-uns se fixèrent définitivement au milieu de nous: les deux Goulet, le violoncelliste Dubois, le hautbois Kaster, les deux Closset, le père Gérôme, etc. Quelques-uns sont morts. Les autres, qui sont devenus Canadiens par adoption, continuent à faire un bon travail que tous connaissent.

«L'orchestre du Parc Sohmer donna des concerts remarquables par ses programmes et leur exécution. Avec l'orchestre de Théodore Thomas (la Symphonie de Chicago) il donna un festival auquel prit part l'Association Chorale de France que dirigeait Charles Labelle. Nous eûmes sous la direction du chef éminent qu'était Théodore Thomas des concerts égaux en valeur à ceux des grandes symphonies américaines.

«Après l'orchestre symphonique, revint la musique militaire, recrutée, pour une part, en Belgique encore. Plusieurs musiciens de cet orchestre harmonique sont restés au pays, si nombreux, que je n'ose les nommer de peur d'en oublier. Comme leurs collègues de la symphonie, ils ont ajouté à la vie musicale de notre pays un élément bienvenu dont la valeur est fort appréciée».

Entre les solistes estimés du public, il faudrait mentionner quelques Canadiens français, mais nous n'avons que le nom du flûtiste Boucher qui jouait admirablement le piccolo.

Faisons suivre ce «chapitre» par le souvenir d'une soirée musicale unique.

VIII — INOUBLIABLE SOIREE

Parce qu'il était rapidement devenu à la mode, le Parc Sohmer fut souvent le rendez-vous de sociétés de secours mutuels, de sociétés patriotiques, ou d'institutions marquantes. Par exemple, on se rappelle qu'il y eut là, en 1890, une kermesse qui attira les classes patriennes, puis une volumineuse réunion de la Société Saint-Jean-Baptiste. En 1895, cette même Société choisissait le même endroit pour une célébration artistique et littéraire qui dura de 2 hres de l'après-midi à 11 hres du soir, et il en eut bien d'autres.

C'est peut-être à l'une de ces fêtes solennelles que deux artistes, montréalais de naissance, arrivés à la grande notoriété, consentirent à figurer au programme. Leur succès dépassa l'attente et ils furent les héros d'une inoubliable soirée.

Le premier de ces artistes était Ernest Lavigne, l'admiré chef de musique du parc et le meilleur virtuose cornettiste canadien, mais qui ne se faisait plus entendre pour cause de santé.

Le second était Alfred De Sève. D'abord élève, à Montréal, des distingués violonistes Oscar Martel et Jehin Prume, De Sève était allé poursuivre ses études à Paris et à Bruxelles. Là-bas, il eut trois professeurs renommés, surtout le célèbre Henri Vieuxtemps. A son retour au pays, De Sève avait donné des concerts à Montréal et à Ottawa. En cette dernière ville il fut patronné par le marquis de Lorne et la princesse Louise. Ensuite, il se rendit aux Etats-Unis et devint professeur au conservatoire de Boston. Revenu demeurer à Montréal, il se livra exclusivement à l'enseignement.

Le soir en question, De Sève joua divers morceaux et termina par une ravissante harmonisation d'un air populaire canadien.

Il fut suivi par Ernest Lavigne qui démontra, une fois de plus, qu'il était bien l'émule de Liberati alors dans toute sa gloire.

Ces deux virtuoses affolèrent la foule. L'enthousiasme fut spontané. On applaudissait, on rappelait, on ne savait trop comment témoigner l'admiration que l'on ressentait.

Ce fut la seule fois que ces deux remarquables solistes enregistrèrent ensemble un extraordinaire triomphe. Le cornet fatiguait Lavigne et lui causait de pénibles malaises. Quant à De Sève, il avait cessé de jouer du violon pour jouer à la bourse, disait-on, mais peut-être avec moins de bonheur.

A cinquante ans de distance, des assistants ont conservé le souvenir précis du jeu brillant des deux artistes, mais ne leur demandez pas quel était le reste du programme, en cette soirée. Ce reste est obnubilé, suivant l'expression d'un facétieux pédagogue.

IX — LES TOURS DE CHANT

Les tours de chant furent introduits assez tôt dans les programmes quotidiens puisque Louis Vérande attacha son nom au Parc Sohmer à partir de 1890 et y obtint un renom solide.

Une biographie parue dans *Le Passe-Temps* de 1898 fournit d'intéressants renseignements sur cet artiste.⁽⁵⁾

Fils de comédien, il ne connut d'autre carrière que celle du théâtre. Tout jeune, il joua dans diverses villes de France, puis il s'enrôla, en 1886, dans la troupe d'opérette que l'impresario Maurice Grau promenait chaque année, aux Etats-Unis et au Canada.

Ses tournées terminées, Vérande abandonna le répertoire lyrique et dramatique pour le «concert».

En qualité de chanteur de genre, de comique discret, il brilla dans les grands Music Halls des Etats-Unis . . .

Dans ses interprétations, Louis Vérande savait mettre une note / élégante et personnelle qui le plaçait au rang des artistes.

En 1890, MM. Lavigne et Lajoie amenèrent Vérande à Montréal et il devint le favori de la clientèle du Parc Sohmer. Son succès fut tel qu'en 1892 le musicien Edmond Hardy édita le « Répertoire Vé-

(5) Cette biographie était signée H.R., pseudonyme probable de Henri Roulaud, journaliste français bien connu. Nous devons copie de la biographie à M. Robert Prévost qui a revivifié *Le Passe-Temps* d'agréable et artistique façon.

rande », c'est-à-dire les couplets et la musique de 36 chansonnettes⁽⁶⁾ dont les anciens se rappellent encore quelques bribes, telles :

« Ma position est faite
« Je crois qu'elle est correcte
« Dans les jours de chaleur
« J' promène le chien de ma soeur . . .

« Sur le bi sur le banc
« Sur le bi du bout du banc . . .

— Avec Eugène . . .

— Gourdillon à l'exposition . . .
(création du fameux Dranem à Paris).

Après un séjour prolongé à Montréal, Vérande retourna dans sa patrie et il fit une tournée dans les principales villes d'Europe. Rendu à Paris, il figura dans des revues à l'*Alcazar* et au *Jardin de Paris*.

En 1896, Louis Vérande, époux de mademoiselle «Paquerette», ouvrit un théâtre, la *Scala*, à New-York.⁽⁷⁾ Comme Vérande n'avait pas rompu ses bonnes relations avec le Parc Sohmer, il était indiqué au choix des directeurs pour diriger la troupe que ce brillant établissement se proposait d'engager. Vérande connaissait à fond tous les emplois de la scène.

En 1898, il présenta des spectacles nouveaux, c'est-à-dire des adaptations burlesques sans choir dans la grossièreté et le tout fut apprécié.

Outre le sieur Vérande, on entendit de Brigny, par exemple,

(6) Ce livre est depuis longtemps épuisé. Nous devons la liste de ces chansonnettes à Madame Yvonne Yon, épouse du poète Louis-Joseph Doucet.

(7) *Le Passe-Temps*, 4 janvier 1896.

dans «Ousqu'est Saint-Nazaire» et «Le 6ème étage»; Thierry dans «Il pleut des caresses», puis dans «Elle a cent ans la Marseillaise»; H. Bleau, dans « Il aurait dû me prévenir » et les « Pieds de ma soeur ». Il serait injuste de ne pas mentionner Harmant, Fréjust, Léonce de Liège, les Dubuisson, (noms de théâtre de Damase Champagne et sa femme Blanche Fournier) lesquels donnaient surtout des extraits d'opérettes, tout comme Mlle Ciapelli, Occellier, Valléry-Remy et bien d'autres artistes.

Les chansonnettes de music-hall et de café concert répétées à Montréal sont aujourd'hui oubliées pour la plupart au Canada aussi bien qu'en France. Elles ont subi «de sort commun des oeuvres légères destinées à l'unique délassement des auditeurs».

Ajoutons, incidemment, une remarque que nous fournit un ancien chanteur. «Il me fait peine de vous signaler que la jeunesse d'aujourd'hui, à cause de la radio, des disques et des boîtes de nuit, connaît plus de chansons anglaises ou américaines que de chansons françaises, à la différence de ce qui se produisait au temps des cafés-concerts et du Parc Sohmer».

Par-ci, par-là, après 1895, hors saison régulière, il y eut des concerts le dimanche, dans lesquels figurèrent des artistes bien connus.

On signale encore qu'en 1898, et sans doute après, eurent lieu des soirées au bénéfice de Clara d'Artigny, de Louis Vérande et de Harmant.

X — LES VARIETES

Il n'est guère possible de rappeler avec précision tous les numéros intéressants des «variétés» qui, au cours d'une vingtaine de saisons amusèrent et souvent étonnèrent les habitués. Nombre d'anciens, comme il arrive toujours, n'ont que la vision, si l'on peut dire, de quelques numéros, tels: un curieux sketch joué par des éléphants de petites tailles, la promenade au plafond des «demoiselles-mouches», une ascension en ballon, la lionne qui s'échappa de sa cage, passa dans

la salle, sauta dans la rue Notre-Dame qu'elle parcourut en flânant; puis des barristes, des trapèzistes, des pantomines, des jongleurs, des funambules, des équilibristes et des contortionnistes. Il serait fastidieux de décrire leurs exercices.

Nous donnons ci-après la brève description de deux numéros de travestis.

Les samedis après-midi le Parc recevait surtout les mamans et les papas accompagnant leurs jeunes rejetons. Dans les intermèdes les jeunes montaient les *fringants* chevaux de bois du manège ou *savouraient* des *patates* frites sur la terrasse.

Il faut noter ici qu'un poète, mélomane irréductible, n'admettait que ceci: «Les vrais intellectuels n'allaient au Parc que pour la musique et devaient professer un *hautain* mépris pour les autres numéros du programme».

XI — LES TRAVESTIS

Nous avons eu l'occasion, il y a deux lustres, de signaler des cas de travestis mélodramatiques sous le régime français. Cette fois il s'agit de travestis amusants et qui ne datent que d'un demi-siècle environ.

Suivons, au Parc Sohmer, la foule qui vient entendre la belle musique instrumentale que nous donne le maestro Lavigne, comme aussi voir la « chanteuse surprise ».

Pourquoi «chanteuse surprise»? Parce que ceux qui l'ont vue et entendue se contentent de dire: «C'est épatant, allez-y», et un sourire narquois souligne l'invite. Impossible d'en savoir plus.

L'orchestre a joué et voici paraître celle que l'on attendait.

Oh! la jolie demoiselle, vêtue d'une riche robe de bal. Prestance superbe, figure ovale, luxuriante chevelure dorée. Elle nous donne un premier chant, voix de soprano ou de contralto, peu importe, elle conquiert l'assistance. Au second ou au troisième chant, l'enthous-

siasme est à son comble. Répondant aux rappels tapageurs, la blonde sirène enlève tout-à-coup sa perruque ondulante, laisse voir une tête rasée et un . . . minois masculin. Et l'on rigolait d'avoir été trompé agréablement. ⁽⁸⁾

Un autre numéro de travesti qui étonna, fut celui d'un acteur italien qui «personnifiait» l'un après l'autre les souverains et les hommes d'état les plus connus du monde entier.

Lever du rideau. Un jeune homme vêtu de noir est devant un bureau-table. En quelques mots, il explique son numéro, puis tourne le dos au public et se penchant sur son bureau, il se grime rapidement. En deux minutes, il se retourne et l'on est en présence de Gladstone, le grand politique anglais. C'est à s'y méprendre. Successivement, l'acteur devenait Guillaume II, le président de la république française, le président des Etats-Unis et autres, puis Sir Wilfrid Laurier, alors dans sa plus grande popularité. On acclamait avec enthousiasme.

Enfin, l'attraction finale était d'un effet assuré. Tout-à-coup l'artiste était un second Ernest Lavigne, l'un en face de l'autre.

La ressemblance était parfaite. L'acteur ajoutait même un tic ou un geste familier du directeur favori et c'était des salves d'applaudissements.

Pas n'est besoin d'ajouter que le Parc Sohmer avait à plaire à des milliers de gens aux goûts divers.

XII — L'ATHLETISME

C'est vers 1894 que les spectacles de lutte apparurent dans divers petits théâtres de quartiers. Le docteur J.-P. Gadbois, apôtre de la culture physique, s'appliqua à propager ce sport et comme il devint rédacteur d'une rubrique spéciale à *La Presse*, il contribua à instituer au Parc Sohmer des tournois de lutte qui attirèrent des foules et des foules.

(8) On assure que ce chanteur, franco-américain, demeure maintenant à Montréal.

L'organisateur des «matches» était le superactif Geo. Kennedy, un Montréalais, jeune et bon athlète. Avec le docteur Gadbois qui faisait la publicité claironnante et qui arbitrait les matches, le Parc Sohmer devint le temple de la culture physique.

Au temps de la lutte greco-romaine, moins brutale que la lutte libre, on vit apparaître des athlètes européens fort estimés, tels: Constant le Marin, Raoul de Rouen, Roumageon, Maupas, qui est encore parmi nous et donne l'exemple d'une vitalité extraordinaire. Le plus détesté par les uns et le plus estimé par d'autres, fut le *tigre* Cazeaux. Il semblait si cruel, il donnait à sa figure des expressions si terrifiantes que le public aurait parfois voulu le déchiqueter. Peu avant la première guerre mondiale, on fit rencontrer Cazeaux et Jim Essen, un Ecossais belliqueux. Ces lutteurs émotionnèrent les spectateurs par leur rudesse apparente. Ils s'élançaient l'un vers l'autre avec une telle rage que l'on craignait pour leur vie. Un jour, des habitués du Parc, pénétrant dans un café français de l'est, aperçurent, à l'écart, Essen et Cazeaux trinquant ensemble et semblant être, à table, les plus doux et les plus courtois des humains. C'était donc de consciencieux acteurs.

Cazeaux retourna en France avec un joli pécule. Essen fut tué par les Allemands qui l'avaient fait prisonnier et à qui il refusait d'obéir.

Le plus parfait athlète européen qui parut à Montréal fut l'incomparable Hackenschmidt qui avait développé sa force scientifiquement. Il avait réussi à contrôler tous ses muscles et à pouvoir les faire mouvoir séparément. La démonstration qu'il en faisait volontiers émerveillait les spectateurs.

L'étoile de première grandeur, à la lutte libre, dans la catégorie des poids moyens, fut Eugène Tremblay qui, après des rencontres mémorables, réussit à enlever à l'Américain George Bothner le titre de champion du monde. Autre fait. Il fut un temps où l'on croyait que le Jiu-jitsu, pratiqué par les Japonais, était supérieur à l'art des blancs.

Pour démontrer le contraire, Tremblay accepta de rencontrer Yamajata qui se disait imbattable. Devant cinq mille personnes et en peu de minutes, Tremblay réduisit le Japonais à l'impuissance et le força à demander grâce.

Outre la lutte le Parc accueillit d'autres spectacles athlétiques. Ainsi le 26 février 1900, une foule compacte assista à la rencontre de Louis Cyr avec Hector Décarie. Il s'agissait de décider quel était des deux le meilleur leveur de poids lourds.

La rencontre se fit de telle façon que le juge accorda le même nombre de points aux deux adversaires et le match fut déclaré nul.

Louis Cyr était depuis longtemps considéré avec raison comme le « champion incontesté de la force humaine » par les experts d'Europe et d'Amérique. Aussi, la décision de l'arbitre mécontenta les amateurs. Toutefois, Louis Cyr déclara qu'il « reconnaissait en Décarie, un des hommes les plus forts qu'il avait rencontré et il lui cédait son titre de champion ». Louis Cyr souhaitait depuis quelques années de se voir succéder par un jeune compatriote.

Ajoutons qu'il y a trois ou quatre ans un auteur américain, très compétent, a consacré un livre à Louis Cyr comme étant « The strongest man that ever lived ».

XIII — LE DEUIL

Celui qui pendant près de vingt ans avait été l'âme du Parc Sohmer, l'expert et sympathique Ernest Lavigne, s'éteignit à l'Hôtel-Dieu, le 18 janvier 1909. La nouvelle chagrina des quantités de citadins et d'étrangers. On ne pouvait imaginer un Parc Sohmer sans celui qui faisait surgir des flots d'harmonie délicieuse sous la direction de sa baguette quasi magique. Ses obsèques furent imposantes.

On célébra le service religieux à l'église du Gesù, rue Bleury. « Jamais on n'avait vu une affluence aussi considérable aux funérailles d'un artiste ».

« Le cortège funèbre était précédé des musiciens du Parc Soh-

mer auxquels s'étaient joints plus de 125 autres instrumentistes. Tout le long du parcours se tenaient des milliers de personnes qui exprimaient les regrets que l'on avait de voir disparaître une figure si notoire».

Longtemps après, un critique estimé, Frédéric Pelletier, président de l'Académie de musique, de Québec, appréciait ainsi le défunt :

«Compositeur à l'inspiration aimable et distinguée, qui dira combien de ses oeuvres, de fort belle venue, n'ont vu le jour que dans des concerts, sans qu'il daignât se donner la peine de les publier » . . .

Quant au talent d'Ernest Lavigne comme cornettiste le même critique déclarait qu'à côté de Levy, de Liberati, de Lafricain. « Lavigne avait tenu plus qu'honorablement une des premières places ». De fait il fut dit qu'il avait été le plus grand virtuose cornettiste canadien.

XIV — AU FEU!

Dix ans sont écoulés depuis la disparition du grand animateur du Parc Sohmer. Un valeureux successeur a maintenu la renommée de l'orchestre, mais un événement fatal se produit, dans l'après-midi du 24 mars 1919. Tout un quartier est en émoi, un incendie s'est déclaré dans l'amphithéâtre du Parc. Le gérant-adjoint M. H. Bertrand qui était dans l'immeuble, en compagnie de l'entrepreneur M. Vézina, donne aussitôt l'alarme.

Cependant, «dès leur arrivée, les pompiers constatèrent qu'il leur serait impossible de faire autre chose que de circonscrire l'embrasement. La toiture du pavillon central s'écroula et de la belle demeure de pierre qui servait de restaurant, il ne resta que quatre murs calcinés». L'extinction totale eut lieu à six heures du soir.

Le Devoir du 25 mars en relatant les détails du sinistre, ajoutait que les pertes s'élevaient à \$100,000.

Très optimistes, le gérant Larose et son adjoint M. Bertrand croyaient que le Parc «se relèverait avant peu de ses cendres et serait reconstruit sur des bases absolument modernes».

Cet espoir ne se réalisa pas. Il aurait fallu effacer ou diminuer une dette flottante assez élevée et les mises de fonds manquèrent. «Depuis quelques années, le Parc était de plus en plus enserré par l'industrie, par les voies du C.P.R. qui aboutissaient à l'ancien carré Dalhousie, devenu la gare Viger, par le prolongement du port de Montréal et la construction de massifs élévateurs, enfin, la démolition de toute une série de maisons, côté sud de la rue Notre-Dame, à l'ouest de la rue Panet, enlaidissait tout le quartier. Bref, la perspective d'une résurrection profitable était problématique, tellement que les mois se succédaient sans fournir d'autre solution que l'abandon.

XV — PARC CAMPBELL

Au mois de février 1923, surprise générale, le public apprend que, le 23 courant, le Shérif de Montréal ferait vendre à l'enchère, pour liquider une réclamation du Crédit foncier, le jardin zoologique, qui pendant près de deux générations avait été un centre de gaieté.

M. Albert Hudon se porta acquéreur et céda l'immeuble à la *Sun Trust*, laquelle le transmit à la succession C. S. Campbell.⁽⁹⁾

Au mois d'avril 1924, M. F. Meredith, c.r., informait le conseil de Montréal que partie de l'actif de la succession C. S. Campbell qu'il administrait devait être employée «à l'achat de lots pour l'aménagement de terrains de jeux destinés aux enfants», il offrit de céder l'ancien emplacement du Parc Sohmer à la ville.

En 1925, le « Conseil municipal accepta enfin les plans et les conditions d'un terrain de jeux complètement équipé et de l'entretenir à perpétuité». Au mois de mai 1926, le Conseil donna le nom de «Parc Campbell au susdit immeuble, en témoignage d'estime pour le donateur».⁽¹⁰⁾ Mais le mot «parc» a été éliminé. Sur la façade du

(9) Nous devons ces renseignements à M. Téphore Brassard, le bienveillant régistrateur de Montréal.

(10) Ces renseignements nous ont été fournis par M. René Demers, archiviste-adjoint de la ville.

chalet érigé en bordure de la rue Notre-Dame sont gravées ces deux inscriptions: «Terrain de jeux Campbell, pour les enfants» — «Campbell playground for young children».

(On peut rappeler que depuis le XIXe siècle, deux cimetières, après exhumations des cadavres, sont devenus des terrains de jeux et qu'un troisième est aujourd'hui l'un des plus grands squares de la métropole.)

L'avatar du Parc Sohmer est donc unique en ce sens qu'après avoir été «jardin» d'amusements surtout pour les adultes, il est maintenant un terrain de jeux pour les jeunes enfants, exclusivement.

De nos jours, quelques «vieux» en jetant un regard embruni sur ce coin de terre, remercient tout de même le philanthrope canado-écossais d'avoir assuré un but utile à un « jardin » dont « la disparition fut ressentie comme la fin d'une époque».

E. J. Massicotte